



PCX

MODULE PACK CONDENSINOX



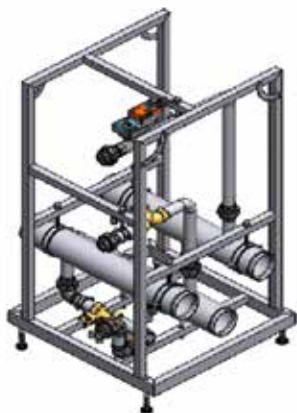
Notice d'utilisation et d'entretien

 **YGNIS**
expertise at work.

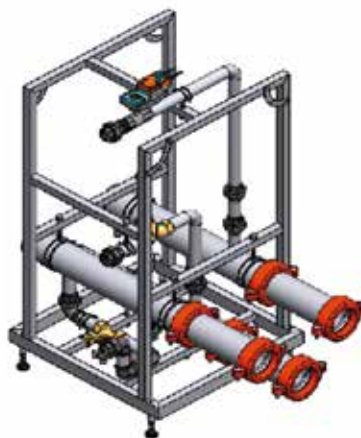
Atlantic propose des solutions hydrauliques brevetées, pouvant être posées dans un délai très court. Les modules sont transpalettisables et grutables.

Le module PCX permet de faciliter le raccordement de la tuyauterie à l'arrière d'une chaudière seule (Solo), ou d'une cascade de 2, 3 ou 4 chaudières (cascade Duo, Trio, Quatro), en version 2 ou 3 piquages de type Condensinox de la gamme Atlantic.

Il est prêt à l'emploi et positionné sur un châssis métallique auto-porté, transpalettisable et grutable.



Module PCX13



Module PCX23

1	AVERTISSEMENTS ET RECOMMANDATIONS	4
	• Symboles utilisés dans ce document	4
	• Qualification du personnel pour le réglage, l'utilisation et l'entretien	4
	• Caractéristiques de l'eau	5
2	HOMOLOGATIONS	6
	• Conditions réglementaires d'installation pour la France	6
	• Conditions réglementaires d'installation autres pays	6
3	SPÉCIFICATIONS TECHNIQUES	7
	• Schéma hydraulique	7
	• Conditions d'utilisation	8
	• Composition du module	8
4	INSTALLATION	9
	MISE EN SERVICE	9
	• Vérifications avant mise en service	9
	• Mise en service	9
	- Préréglages des vannes d'équilibrages	10
	- Soupapes de pression différentielles	10
	• Contrôles après la mise en service	11
5	OPÉRATIONS D'ENTRETIEN	11
	• Entretien préventif	11
	• Entretien curatif	11
	REMPLACEMENT DU MODULE	11
	FIN DE VIE DU PRODUIT	11

AVERTISSEMENTS ET RECOMMANDATIONS

Veuillez lire attentivement ce manuel avant d'installer, de maintenir et d'utiliser le module. Il contient des renseignements importants concernant la sécurité.

Atlantic se réserve le droit de modifier les caractéristiques du matériel décrites dans ce manuel à tout moment et sans préavis.

Symboles utilisés dans ce document

**INFORMATION**

Ce symbole met en évidence les remarques.

**ATTENTION**

Le non-respect de ces consignes entraîne le risque de dommages à l'installation ou à d'autres objets.

**DANGER**

Le non-respect de ces consignes peut causer des blessures et dommages matériels graves.

**DANGER
ÉLECTROCUTION**

Le non-respect de ces consignes peut causer des électrocutions.

Qualification du personnel pour le réglage, l'utilisation et l'entretien

Les opérations concernant le réglage et l'entretien des modules doivent être effectuées par un professionnel qualifié et habilité conformément aux réglementations locales et nationales en vigueur.



ATTENTION : L'usage d'eau glycolée doit se faire dans le respect des seuils limites eau - glycol de 1-1 (une teneur en glycol de 50 % maximum).

Caractéristiques de l'eau

Les règles suivantes s'appliquent dès la mise en service des modules et restent valables jusqu'à la fin de vie du produit. **Cf Conditions d'utilisation en page 8.**

Préparation du circuit d'eau avant mise en service des modules

Pour toute installation (neuve ou rénovation), un nettoyage minutieux des conduites du réseau d'eau doit être opéré. Ce nettoyage préalable à la mise en service a pour but l'élimination des germes et résidus à l'origine de la formation de dépôts.

En particulier, dans une installation neuve, les résidus de graisses, de métal oxydé ou encore les micro dépôts de cuivre nécessitent un retrait. Quant aux installations en rénovation, le nettoyage est destiné à supprimer les boues et les produits de corrosion formés lors de la période de fonctionnement précédente.

Il existe deux types de nettoyage/désembouage : une approche « coup de poing » réalisée en quelques heures et une approche plus progressive qui peut prendre plusieurs semaines. Il est impératif dans les deux cas d'effectuer ce nettoyage avant le raccordement des nouveaux modules. Le nettoyage précédant la mise en service de l'installation contribue à améliorer la durée de vie et à lutter contre les phénomènes d'entartrage et de corrosion. Cette opération nécessite l'intervention d'un professionnel (traitement d'eau).

Protection de l'installation contre l'entartrage

L'eau contient naturellement et sous forme dissoute les ions calcium et carbonates à l'origine de la formation du tartre (carbonate de calcium). Ainsi, pour éviter tout dépôt excessif, des précautions sont à respecter en terme d'eau de remplissage : **TH < 10°f**

Durant la durée de vie des modules, des appoints d'eau sont requis. Ces derniers

sont à l'origine des apports de tartre dans le circuit. La somme de l'eau de remplissage et de l'eau d'appoint pendant la durée de vie de l'installation ne doit pas dépasser le triple de la capacité en eau de l'installation de chauffage. De plus, la dureté de l'eau d'appoint nécessite d'être maîtrisée.

Eau d'appoint : **TH < 5 °f**

Un apport important d'eau non traitée entraîne systématiquement un apport important de tartre. Pour surveiller ce paramètre et détecter toute anomalie, l'installation d'un compteur d'eau d'alimentation du circuit est obligatoire. En cas de non respect de ces consignes (somme de l'eau de remplissage et de l'eau d'appoint supérieure au triple de la capacité en eau de l'installation de chauffage), un nettoyage complet (désembouage et détartrage) est nécessaire.

Des précautions complémentaires sont nécessaires quant au fonctionnement :

- Lorsqu'un adoucisseur est présent sur l'installation, un contrôle fréquent de l'équipement est requis afin de vérifier qu'il ne rejette pas dans le réseau une eau riche en chlorures : la concentration en chlorures doit toujours rester inférieure à 50 mg/litre.
- Pour éviter la concentration des dépôts calcaire (notamment sur les surfaces d'échange), la mise en service de l'installation doit être progressive, en débutant par un fonctionnement à puissance mini et en assurant un débit d'eau primaire élevé.
- Lorsque l'eau du réseau ne présente pas les qualités souhaitées (ex : dureté élevée), un traitement est requis. Ce traitement doit s'opérer sur l'eau de remplissage comme à tout nouveau remplissage ou appoint ultérieur.

AVERTISSEMENTS ET RECOMMANDATIONS

- Lors de travaux sur l'installation, une vidange complète est à proscrire et seules les sections requises du circuit sont à vidanger.

L'ensemble des règles énumérées ci-dessus a pour but de minimiser les dépôts de tartre sur les surfaces d'échanges et par conséquent d'augmenter la durée de vie des modules.

Pour optimiser le fonctionnement de l'équipement, la suppression des dépôts calcaire est envisageable.

Cette opération doit alors être effectuée par une société spécialisée. De plus, avant toute remise en service, il est nécessaire de vérifier que le circuit de chauffage ne présente aucun endommagement (ex : fuite).

Dans le cas où un dépôt de tartre excessif est constaté, les paramètres de fonctionnement de l'installation, et notamment de traitement d'eau, doivent impérativement être ajustés.

Suivi de l'installation

En cas de respect des préconisations de mise en service mentionnées ci-dessus (installation neuve ou rénovation), le suivi de l'installation se limite à :

- Vérification des quantités d'appoint (volume de l'eau de remplissage + volume eau appoint < 3 fois le volume de l'installation).
- Vérification du pH (stable ou en légère augmentation).
- Vérification du TH (stable ou en légère diminution).

Nous recommandons un suivi de ces paramètres 2 à 3 fois par an. Il est à noter que le suivi du paramètre « quantité d'eau d'appoint » est primordial pour la pérennité de l'installation.

En cas de dérive d'un de ces trois paramètres, il est nécessaire de se rapprocher d'un spécialiste du traitement de l'eau afin d'engager des actions de remise en conformité.

HOMOLOGATIONS

Conditions réglementaires d'installation pour la France

L'installation de l'appareil doit être effectuée par un professionnel qualifié, conformément aux textes réglementaires et règles de l'art en vigueur, notamment :

- DTU 65.11 Chauffage
- DTU 60.1 Sanitaire

Conditions réglementaires d'installation autres pays

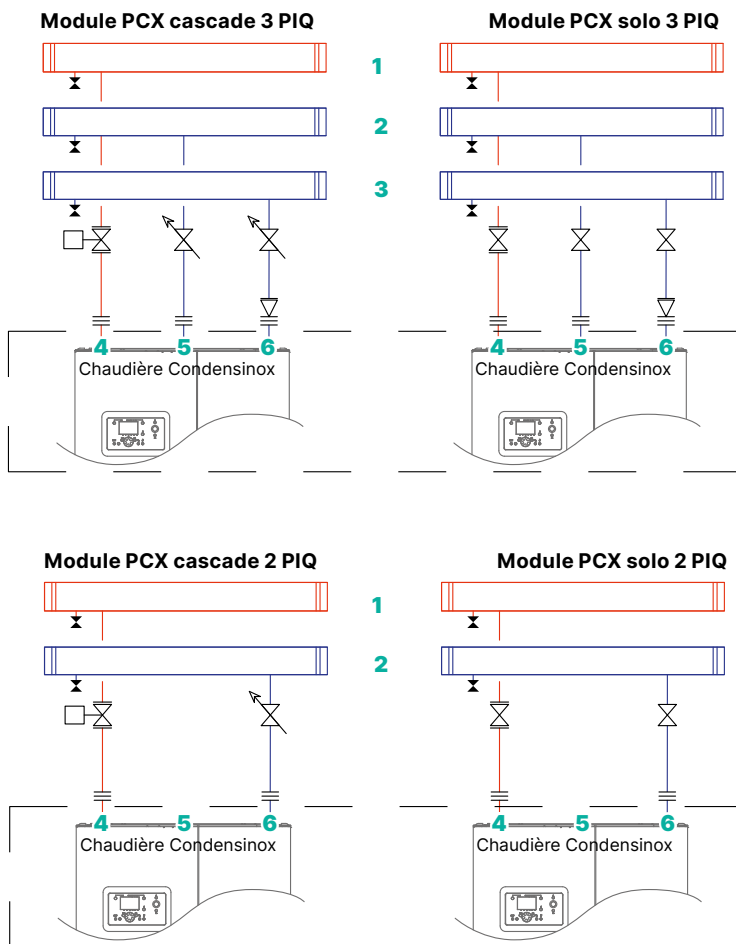
L'installation et l'entretien de l'appareil doivent être effectués par un professionnel qualifié, conformément aux textes réglementaires et règles de l'art en vigueur dans le pays d'installation.

SPÉCIFICATIONS TECHNIQUES

Schéma hydraulique

Principe de fonctionnement

- 1** Collecteur départ
 - 2** Collecteur retour BT
 - 3** Collecteur retour HT
 - 4** Départ chaudière
 - 5** Retour Haute Température Chaudière
 - 6** Retour Basse Température Chaudière
-  Chaudière non fournie



SPÉCIFICATIONS TECHNIQUES

TPOLOGIE DES MODULES

Désignation	Unité	2 piquages		3 piquages	
		PCX12	PCX22	PCX13	PCX23
Puissance chaudière	kW	40 - 60	70 - 80 - 100	40 - 60	70 - 80 - 100

CONDITIONS D'UTILISATION

Désignation	Unité	40	60	70	80	100
Pression de service max.	bar			6		
Puissance max. collecteur (DN100) (ΔT20K)	MW			1		
Température ambiante min./max.	°C			0 / 40		
Température d'utilisation max.	°C			95		
TH min./max.	°f			0 / 10		
pH min./max.				8,2 / 10,5		
Débit mini (P/30)	m³/h	1,1	1,7	2	2,3	2,7
Débit maxi (P/20)	m³/h	1,7	2,6	3	3,4	4,1
Pdc à ΔT 20 - Chaudière	mCE	0,16	0,35	0,21	0,21	0,3



Tests

Les modules ont été mis en eau et testés sous une pression de 9 bars sur une durée minimum de 10 minutes.



ATTENTION

Se reporter à la notice fabricant pour la température et la pression d'utilisation des chaudières.

Composition du module

De série	PCX SOLO	PCX CASCADE
Châssis	Tubulure acier peinte auto-porté	
Pied châssis	Pieds antivibratiles	
Collecteur	DN100 – 2 ou 3 unités, munis d'une vanne de vidange DN20	
Départ Chaudière	Vanne d'isolement	Vanne motorisée
Retour Haute Température	Vanne d'isolement	Vanne de réglage Oventrop
Retour Basse Température	Vanne d'isolement	Vanne de réglage Oventrop, clapet anti-retour (En 3PIQ)
Calorifuge	Laine de roche finition PVC – Classe 3	

Diamètre des équipements & raccordements chaudières

ÉQUIPEMENTS	PCX1	PCX2
Vanne de Départ	DN32	DN32
Vanne(s) de Retour	DN32	DN32
Raccordements Chaudières	Unions F1' 1/4	Unions F1' 1/4

POIDS DES MODULES

De série	PCX12	PCX13	PCX22	PCX23
Poids (en kg)	58	62	85	95

INSTALLATION

Cf. Notice d'installation.

MISE EN SERVICE

Vérifications avant mise en service

- ☐ Vérifier que les raccordements hydrauliques sont correctement exécutés.
- ☐ Vérifier que la pression et le type de fluide sont adaptés au module.
- ☐ Contrôler que le vase d'expansion est bien raccordé à l'installation.
- ☐ S'assurer de la bonne qualité de l'eau avant tout remplissage.

Mise en service

- ☐ Vérifier que l'ensemble des vannes du module soit en position fermée.
- ☐ Procéder à une mise en eau progressive.
- ☐ Ouvrir les vannes de réglage sur le(s) retour(s) afin de mettre en eau la chaudière.
- ☐ S'assurer du bon dégazage à l'aide des purgeurs présents sur la ligne de soupape chaudière.
- ☐ Ouvrir manuellement la vanne 2 voies du circuit de départ du module.
- ☐ Remettre en automatique après dégazage complet du module.
- ☐ Effectuer l'équilibrage à l'aide des vannes de réglage.

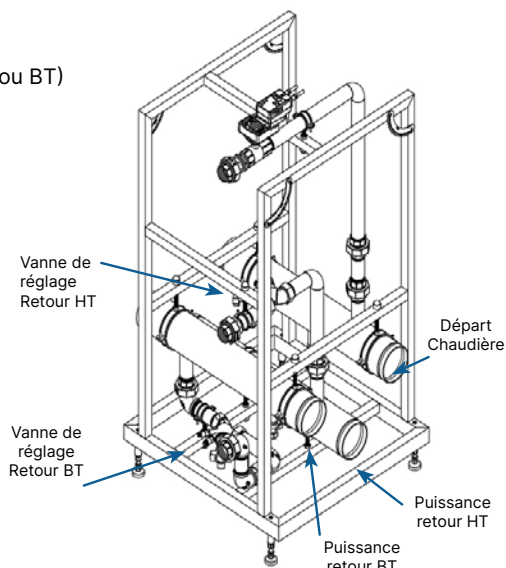
Mise en service

Préréglage des vannes d'équilibrages (Module cascade uniquement)

Aide à la sélection du débit / Puissance du réseau retour (suivant ΔT)

Étapes à suivre :

- 1 Sélectionner le circuit retour à prérégler. (HT ou BT)
- 2 Choisir le ΔT du circuit. (20, 25°C)
- 3 Prendre la puissance du circuit pour pouvoir sélectionner le débit à régler.
- 4 Choix du réglage sur tableau ou sur courbe.



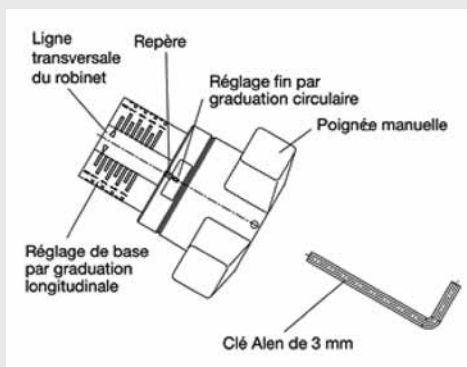
PRÉCONISATION CONSTRUCTEUR

Préréglage :

1. La valeur de préréglage se règle sur le robinet d'équilibrage en tournant la poignée manuelle.

- a - L'affichage du réglage de base se fait sur la graduation longitudinale en relation avec la ligne transversale du robinet. Un tour complet de la poignée correspond à la distance d'une ligne transversale à l'autre de la graduation longitudinale.
- b - Le réglage fin se fait à l'aide de la graduation circulaire en mettant le chiffre déterminé (dixième de tour) en face du repère.

2. Limitation de la valeur de préréglage en tournant la tige de réglage intérieure dans le sens des aiguilles d'une montre jusqu'en butée. Pour cela, utiliser la partie longue d'une clé Allen de 3 mm.



Souppes de pression différentielles

Le montage des soupapes de pression différentielle n'est pas prévu dans les modules pack Condensinox. Elles ne sont à utiliser qu'en présence de circulateur à débit constant, ou à vitesse constante.

Contrôles après la mise en service

- ☐ Vérifier que l'étanchéité des raccordements est bonne.
- ☐ Vérifier le bon fonctionnement des équipements électriques

OPÉRATIONS D'ENTRETIEN

Les équipements font partie d'un entretien généraliste. Ces opérations doivent être effectuées par un professionnel qualifié.

Entretien préventif

- Manipulation de(s) vanne(s). [Semestriel]
- Resserage des borniers électriques (servomoteur) [Semestriel]
- Contrôle de l'équilibrage du réseau à l'aide de la vanne de réglage. [Semestriel]
- Contrôle PH et TH de l'eau. [Trimestriel]
- Nettoyage du filtre KCF. [Semestriel]
- Vérification du réglage du pressostat de sécurité KCF. [Trimestriel]
- Resserrage de la visserie et des raccords hydrauliques. [Semestriel]

Entretien curatif

- Châssis & Tuyauterie : Traitement antirouille, Peinture noire RAL 9005.
- Reprise d'étanchéité en cas de fuite.
Remplacement de pièce : voir tableau composition (page n°8).

REMPACEMENT DU MODULE

Cf. Notice d'installation.

FIN DE VIE DU PRODUIT



Une élimination réglementaire et un recyclage approprié de ce produit permettent de prévenir les dommages causés à l'environnement et les risques pour la santé.



GROUPE ATLANTIC CONÇOIT ET PRODUIT EN FRANCE ET EN BELGIQUE.

3 sites industriels performants dédiés à la chaufferie et à l'eau chaude sanitaire

1. Cauroir (59)

Chaudières pressurisées et ballons collectifs

2. Pont-de-Vaux (01) & Boz (01)

Chaudières collectives gaz

3. Seneffe

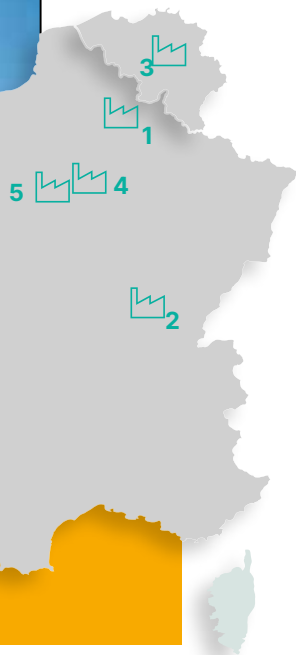
Chaudières gaz et ballons collectifs ACV

4. Aulnay-sous-bois (93)

Préparateurs d'ECS, Équipements de chaufferie

5. Trappes (77)

Modules hydrauliques préfabriqués



Service technique et après-vente

Besoin d'une assistance technique ou d'un dépannage?

services.be@groupe-atlantic.com

Heures d'ouverture

Du lundi au jeudi : de 8h à 12h et de 12h30 à 16h30

Vendredi : de 8h à 12h et de 12h30 à 15h15

Commandes produits

Vous souhaitez passer une commande d'un produit fini ou d'un accessoire ?

orders.be@groupe-atlantic.com

Commandes pièces détachées

• Ygnis : **services.be@groupe-atlantic.com**

• ACV : **orders.be@groupe-atlantic.com**

Contact

GROUPE ATLANTIC BELGIUM S.A.

Oude Vijverweg 6, 1653 Dworp – +32(0)2 357 28 28

